

I. Prix orientés projets d'architecture

ATTENTION : ces informations sont non exhaustives et ne sont pas vérifiées annuellement.

Merci de nous aider à étoffer, structurer et actualiser cette liste en contactant Philippe De Clerck (philippe.de.clerck@ulb.be) pour toute information à inclure et/ou modifier.

Prix facultaires

• Prix La Cambre Horta du projet d'architecture

Chaque atelier vertical peut porter un projet candidat pour le prix du projet de l'année académique en cours.

Les auteur.e.s de projet seront invité.e.s à présenter et défendre leur projet lors d'une séance publique, qui se tient sur une journée dans l'auditoire Victor Bourgeois.

Les présentations se font devant un jury composé d'enseignant.e.s du cours de Projet d'architecture des différentes années ainsi que de membres externes, qui engagent ensuite une discussion avec les auteur.e.s de projet pour obtenir des clarifications ou commenter le projet.

En fin de journée le jury désigne un lauréat et, s'il le souhaite, un maximum de deux mentions. Ceux-ci sont annoncés en introduction de la conférence de rentrée académique.

Enfin, une **exposition spécifique** focalisée sur les candidats au prix du projet est organisée dans le courant l'année académique qui vient (cf supra).

• Prix biannuel Solidarité-Logement

En partenariat avec des acteurs extérieurs par exemple, la Faculté peut proposer des prix orientés sur des questions que la Faculté estime pertinentes. L'éligibilité d'un projet à se porter candidat dépend alors de sa concordance thématique avec celle du prix en question.

C'est dans cet esprit qu'a vu le jour cette année le Prix Solidarité-Logement, en collaboration avec l'ASBL Solidarité-Logement.

Il vise à récompenser l'étudiant.e ou le groupe d'étudiant.es ayant réalisé le travail estimé le plus remarquable par un jury dans le cadre de la philosophie et des objectifs de « Solidarité-Logement » et en particulier les réponses à apporter à la problématique du sans-abrisme et du mal-logement : des jeunes, des femmes isolées avec ou sans enfants, des hommes, des familles, des collectivités,

Sont éligibles les travaux réalisés par les étudiant.e.s en fin de cycle et ayant obtenu au moins 70% des points (14/20).

[Le règlement complet et le formulaire de soumission se trouvent ici.](https://framaforms.org/formulaire-de-soumission-pour-le-prix-solidarite-logement-1637845699)

<https://framaforms.org/formulaire-de-soumission-pour-le-prix-solidarite-logement-1637845699>

Prix externes à candidatures en fin d'année

• Prix Van Hove (Union Professionnelle d'Architectes)

« Ce prix, dédié au fondateur de l'UPA est octroyé pour un projet d'architecture de fin d'études. Il est ouvert aux étudiants ayant terminé avec succès leurs études en fin d'année académique de l'année du Prix, dans une faculté universitaire belge délivrant le diplôme d'architecte ou d'ingénieur architecte.

Les projets sont examinés par un jury composé d'architectes praticiens renommés et enseignants dans des institutions académiques étrangères européennes [...].

Le jury sélectionne un maximum de 20 projets nominés qui sont exposés aux cimaises de l'Architects' House et parmi lesquels il décerne le prix et des mentions pour un montant total de 5.000 € réparti selon son appréciation des projets. Les résultats du Prix Van Hove sont annoncés à l'occasion d'une soirée de conférence et de proclamation et sont promus par l'UPA-BUA à des publications dans la presse professionnelle.

En outre, tous les nominés ont droit à une cotisation gratuite de deux ans à l'UPA. »

Informations et règlement : <https://upa-bua-arch.be/fr/activites/prix-van-hove>

Candidatures : inscriptions du 3 juillet au 29 septembre 2023

• Concours : Bourse de voyage de la Fondation Godecharles

« Depuis 1881, la Fondation Godecharle encourage les jeunes architectes talentueux par le biais d'une bourse de voyage. Celle-ci s'élève aujourd'hui à 5.000 € qui peuvent servir notamment à effectuer un stage à l'étranger. »

« L'attribution de la bourse se fait par voie de concours. Celui-ci est organisé tous les deux ans selon un schéma similaire à l'organisation du concours Reine Elisabeth. Parmi les candidats inscrits, après une première présélection, quelque cinq jeunes architectes seront retenus pour une mise en loge d'environ cinq jours, au cours de laquelle ils devront produire une esquisse. Sur base du projet conçu, un des logistes sera choisi comme lauréat du Concours Godecharle.»

« Nous souhaiterions vivement inclure les écoles, qui sont le terrain même où naissent les futurs architectes, à cette démarche d'encouragement et de découverte des jeunes talents. »

Les candidat.e.s remettent un portfolio digital (ou postal si pas d'application).

Deadline début novembre

Informations et règlement : <https://www.godecharle.be/>

Prix externes biannuels

- **VELUX Award (années paires)**

« Depuis son lancement en 2004, le Prix International VELUX est devenu le plus grand concours ouvert aux étudiants qui dessineront les bâtiments de demain. Les lauréats sont invités à réfléchir à l'importance de la lumière du jour dans la conception des bâtiments et à imaginer des idées innovantes. L'objectif est d'encourager les étudiants à mieux appréhender le rôle de la lumière naturelle comme source d'énergie, d'éclairage et de bien-être. »

« Deux lauréats seront primés sur chacun des cinq continents. [...] La dotation de ce prix de 30 000 euros sera répartie entre les différents protagonistes. »

<https://www.daylightandarchitecture.com/iva/>

Ouverture de l'appel à candidatures en septembre 2023 pour l'édition 2024

- **Concrete Design Competition (années paires)**

La « Concrete Design Competition » est un concours biannuel d'idées et de conception organisé et financé par un consortium de fédérations européennes du ciment et/ou du béton. FEBELCEM est l'organisateur pour la Belgique. Le concours est ouvert aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans une école de l'un des pays participants.

Le prix principal est la participation à une masterclass internationale d'une semaine sous la supervision de concepteur.rice.s et expert.e.s en béton renommés.

A titre illustratif, le jury pour la Belgique de l'édition 2021/2022 était constitué de Adrien Verschuere (Baukunst/EPFL), Klaas De Rycke (Bollinger+Grohmann/ENSA-V/Bartlett), Stefanie Everaert (Doorzon interieurarchitecten/KUL), Aurélie Hachez (AHA) et Philippe Vander Maren (Richard Venlet/UMons/Ulège).

Ouverture de l'appel à candidatures : jusqu'en mai 2024

<https://www.concretedesigncompetition.com/>

Prix externes à anticiper (candidatures avant la fin de l'année)

- **Prix tremplin**

*Attention : les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique en cours, **mais les inscriptions se font en mai.***

« **Le Prix Tremplin** est un concours annuel qui s'adresse aux créateurs diplômés de la Promotion actuelle d'une École d'Art de Wallonie et de Bruxelles.

Les travaux sélectionnés s'illustrent dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, reliure, céramique, bois, textile, bijou, verre... Ils feront l'objet d'une exposition afin d'être présentés, entre autre, à un jury d'experts qui décernera des Prix coups de pouce à la carrière des jeunes créateurs dont des bourses de soutien allant de 1.000 € à 2.500 €.

Deadline d'inscription: fin avril / début mai

Informations : ornella.lavaccara@becraft.org

II. Prix orientés mémoires

• Prix du mémoire de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta

Chaque année tout mémoire ayant obtenu une cote supérieure à 16/20 est proposé comme candidat au prix du TFE.

Une présélection permet de déterminer un nombre plus restreint de candidats, qui seront lus par un jury composé d'enseignant.e.s et chercheur.euse.s de la Faculté et de membres extérieurs.

A l'issue de ce processus, les membres du jury échangent sur leurs lectures et désignent un lauréat et, s'ils le souhaitent, un maximum de deux mentions. Ceux-ci sont annoncés en introduction de la conférence de rentrée académique.

• HERA Award Sustainable Architecture

La Fondation pour les Générations Futures octroie annuellement 11 HERA Awards de 2.500 euros chacun « pour un mémoire de master intégrant l'approche systémique d'un développement soutenable. »

Parmi ceux-ci, le HERA AWARD Sustainable Architecture « valorise et récompense des mémoires ou travaux de fin d'études de niveau master qui adoptent une approche systémique, à 360°, propre à un développement soutenable pour faire avancer la réflexion et/ou les pratiques liées à l'architecture. Il s'agit plus concrètement de la recherche de solutions vers un mode de construction et d'habitat plus soutenable pour la planète et ses populations. Il s'adresse prioritairement aux étudiant.e.s et jeunes diplômé.e.s en architecture et en ingénierie civile (liste non exhaustive). »

Candidatures 2024 : du 23 mai 2023 au 10 octobre 2023

Informations et règlement : <https://hera.futuregenerations.be/fr/content/les-awards>

• Prix Philippe Maystadt pour l'enseignement de demain

Le Prix Philippe Maystadt est organisé par l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) en partenariat média avec Le Soir.

Il récompense les meilleurs travaux de fin d'études, de bachelier, de master et de doctorat :

- qui couvrent les différentes dimensions de l'enseignement, avec un focus particulier sur l'enseignement supérieur et ses trois missions (enseignement, recherche et service à la société)
- selon une approche prospective ou innovante
- susceptible d'offrir des retombées pour l'enseignement en général, qui soient potentiellement transposables à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le prix est ouvert aux étudiants et étudiantes de bachelier (Prix « Bac » de 2000€), de master (Prix « Master » de 2000€), ou de doctorat (Prix « Doc » de 4000€), diplômé.e.s pendant l'année académique qui s'est terminée avant l'appel, de tout établissement d'enseignement supérieur reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous domaines d'études confondus.

Deadline 2023 : 15 octobre 2023

Informations et règlement (à paraître d'ici le 14 juin) : <https://www.ares-ac.be/fr/prix-maystadt>

• Les prix du mémoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles organise plusieurs Prix du TFE et du mémoire. Ces prix sont thématiques et peuvent concerner des mémoires de la Faculté :

➤ Prix Nova Tectum (Société Wallonne du Logement)

« Le prix Nova Tectum récompense quatre mémoires de fin d'études supérieures, dont la thématique constitue une contribution pertinente et originale au développement et à l'amélioration du logement public. Il est ouvert à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sans restriction de filière.

Par cette ouverture, nous souhaitons mettre en lumière la multidisciplinarité des métiers liés au secteur du logement public.

Le lauréat remportera un montant de 1500 euros, tandis que trois accessits recevront la somme de 500 euros. »

Deadline 2022 le 16 janvier 2023 à 12H.

Informations et règlement : <https://www.swl.be/index.php/accueil/prix-memoire/edition-2021-2022>

➤ **Prix du mémoire de l'Observatoire des Politiques Culturelles**

L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) octroie un Prix du mémoire d'un montant de 2.000 euros, mettant en valeur un travail de fin de deuxième cycle universitaire ou TFE, portant sur les politiques développées dans les matières culturelles.

Seront requis :

- Un formulaire de soumission complété (téléchargeable sur www.opc.cfwb.be)
- Un canevas complété (téléchargeable sur www.opc.cfwb.be) qui résume le mémoire **de manière anonymisée** (sans mention qui permette d'identifier le candidat, le/les promoteur.rice.s du mémoire, la Faculté ou encore l'ULB).
- Un document produit par la Faculté, attestant de la note attribuée au mémoire (feuille de notes) ;
- Deux copies électroniques du mémoire/TFE (pdf ou word), dont une sera anonymisée en ce compris les annexes.

Deadline 2022 le 16 janvier 2023 à 12H.

Informations : <https://opc.cfwb.be/prix-de-lopc/prix-du-memoire/>

➤ **Prix du mémoire de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse**

Les prix mémoire et TFE de l'OEJAJ ont pour objectif de valoriser des travaux de fin d'études réalisés par des étudiantes et des étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui constituent une contribution scientifique pertinente et originale à la réflexion sur les enjeux éducatifs, politiques, sociologiques, sociaux, socio-économiques, psychologiques, de santé publique, culturels ou juridiques (en ce compris les enjeux en matière de droits de l'enfant au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant) pour les secteurs et politiques de l'enfance et de la jeunesse.

Deux prix sont octroyés :

- Un prix dans la catégorie « travail de fin d'études » (niveau Baccalauréat) de 1 000 euros
- Un prix dans la catégorie « mémoire/TFE » (niveau Master) de 1 500 euros;

Les dossiers de candidature comportent :

- un formulaire de participation complété (voir au lien ci-dessous);
- un document officiel produit par l'Établissement/Institution ayant délivré le Master/le Baccalauréat attestant de la note obtenue pour le mémoire/TFE (ou copie de ce document) ;
- deux versions électroniques du mémoire/TFE, en ce compris ses annexes, dont une sera anonymisée ;
- un résumé du mémoire/TFE de maximum 7 000 caractères espaces compris;

- un texte expliquant l'intérêt du mémoire/TFE pour les politiques d'enfance et de jeunesse en FW-B de maximum 8 000 caractères espaces compris.

Deadline 2022 : 3 octobre

Informations et règlement : <https://oejaj.cfwb.be/prixmemoireoejaj/>

➤ **Prix du mémoire de l'Administration générale de l'enseignement**

Les prix du mémoire et du travail de fin d'études en éducation récompensent un mémoire et un travail de fin d'études supérieures rédigés en langue française, qui apportent une contribution pertinente et originale à l'étude des politiques éducatives et des pédagogies de l'enseignement obligatoire (ordinaire et/ou spécialisé), de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement tout au long de la vie, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Administration générale de l'Enseignement (AGE) décernera deux prix d'une valeur de 1000 euros chacun, un prix dans la catégorie "mémoire" et un prix dans la catégorie "travail de fin d'études". Le jury se réserve la possibilité d'octroyer une mention spéciale à un travail le cas échéant. Cette mention spéciale de 800 euro est décernée par la Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique de l'AGE.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Le formulaire de participation dûment complété
- Un résumé du mémoire/TFE anonymisé (sans mention qui permette d'identifier le candidat, le/les promoteur(s) du mémoire/TFE et l'Établissement/Institution où le mémoire/TFE a été défendu) et présenté conformément au canevas imposé
- Un document produit par l'Établissement/Institution ayant délivré le diplôme, attestant de la note attribuée au mémoire/TFE (feuille de notes)
- Deux copies électroniques du mémoire/TFE (pdf ou word), dont une sera anonymisée, en ce compris les annexes
- Un texte expliquant l'intérêt du mémoire/TFE pour les politiques éducatives et les pédagogies de l'enseignement (ordinaire et/ou spécialisé), de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement tout au long de la vie en FW-B et présenté conformément au canevas imposé (canevas transférabilité)

Deadline 2022 : 23 septembre

Informations et règlements :

http://www.enseignement.be/index.php?page=28135&navi=4741&rank_page=28135

➤ **Prix du mémoire de l'Administration générale du Sport**

Le "Prix du TFE " AGS s'adresse aux étudiants inscrits régulièrement dans une haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles et concerne les travaux de fin d'année des deux dernières années académiques.

Il vise à récompenser un travail de fin d'études supérieures (haute école) qui apporte une contribution originale à la réflexion et à la compréhension sur les enjeux éducatifs, sociaux, socio-économiques, sociologiques, de santé ou de développement durable du secteur du sport et de l'activité physique

(APS) en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et qui est de nature à alimenter la réflexion de l'AGS pour l'élaboration de sa politique sportive.

La récompense prévue est de 1000€, pouvant monter à 2000€ si le lauréat ressort également vainqueur du prix de la présentation effectuée lors de la Journée de la Recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comporter :

- un résumé du mémoire anonymisé rédigé en langue française comptant au maximum 1.000 mots et comprenant le titre, une brève description de la thématique et des questions directrices qui orientent le mémoire, la(les) discipline(s) de référence, la description des approches théoriques et de la méthodologie utilisée, les résultats majeurs apportés par l'étude et les éventuelles précautions ou limitations à prendre en considération.
- une note anonymisée rédigée en langue française de maximum 400 mots qui explique, de manière argumentée, l'intérêt et l'utilité de cette étude pour les politiques sportives en FWB.
- un document officiel attestant de la cote obtenue pour le mémoire.

Deadline 2022 : 18 septembre

Informations et règlements : <https://www.sport-adepts.be/index.php?id=7147#c20567>

➤ **Prix du mémoire du Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias**

Le prix du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une valeur de 2000 € vise à récompenser un mémoire de deuxième cycle universitaire ou d'un enseignement supérieur de type long.

Il doit constituer une contribution originale à la compréhension et à la réflexion sur les enjeux éducatifs, pédagogiques, juridiques, économiques, sociologiques, politiques, culturels, technologiques ou créatifs de l'éducation aux médias.

Ce prix s'adresse aux étudiants inscrits dans une université ou une école supérieure organisée ou subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Composition du dossier :

- un formulaire de candidature dûment complété,
- un document attestant de la note obtenue pour le mémoire,
- un résumé du mémoire de 1000 mots maximum au format PDF,
- une copie du mémoire en format PDF.

Deadline 2022 : 14 octobre

Informations et règlement : <https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/operations/prix-du-memoire> et <https://www.csem.be/actualite/prix-du-memoire-et-du-tfe-0>

➤ **Prix du mémoire de l'Administration générale des Maisons de justice**

L'AGMJ octroyer le « Prix de l'Administration générale des Maisons de justice » pour récompenser un travail de fin d'étude ayant un impact remarquable sur un des thèmes liés à ses missions :

- l'alternative à la détention préventive (surveillance électronique, libération conditionnelle, ... **l'AGMJ ne s'occupe donc pas directement des prisons et espaces carcéraux**) ;
- l'accueil, l'information et le soutien des victimes tout au long de la procédure judiciaire ;
- l'accueil social de première ligne ;
- l'accompagnement des personnes concernées par le radicalisme et l'extrémisme violents ;
- les mesures alternatives, l'aide juridique de première ligne, l'aide sociale aux détenus, l'aide sociale aux justiciables et les espaces-rencontre.

Le prix d'une valeur de 1.000€ sera attribué lors de la Journée de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui se tiendra le 6 décembre 2022. Le lauréat ou la lauréate devra également présenter son travail aux membres du jury « prix de la communication » ce même jour.

Le mémoire devra :

- être rédigé dans la langue française et issu de l'année académique venant de se terminer ;
- être accompagné d'un abstract résumant le travail (4500 caractères espaces compris maximum) ;
- avoir obtenu une note finale de minimum 16/20 (une preuve devra être fournie par l'étudiant) ;
- être introduit, par le candidat par mail (à l'adresse suivante : cellulestrategique.MDJ@cfwb.be)

Deadline 2022 : 29 septembre

Informations et règlement : <https://www.maisonsdejustice.be/index.php?id=tfe>